RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Elections étudiantes dans les Crous : + 10 503 votants à l'issue du scrutin

Publié le 5 février 2026, Mis à jour le 25 août 2026
Catégorie(s) : Communiqué de presse, Elections, Les Crous



Durant trois jours, du 3 au 5 février, les étudiantes et étudiants étaient appelés à voter pour leurs représentants étudiants aux Conseils d'administration des Crous. A l'issue du scrutin, réalisé par vote électronique, sept nouveaux représentants et leurs suppléants ont été élus dans chacun des 26 Crous, pour un mandat de deux ans. 210 269 étudiantes et étudiants ont participé au vote (+ 10 503 par rapport à 2024).

DES ÉLUS ENGAGÉS POUR LE QUOTIDIEN DES ÉTUDIANTS

Les Crous ont été créés, il y a 70 ans, par et pour les étudiantes et les étudiants. Ces derniers sont représentés au sein du Conseil d'administration de chaque Crous. Leurs représentants sont élus tous les deux ans pour faire entendre leur voix sur des enjeux majeurs comme les repas, les logements, les bourses ou encore la vie étudiante et culturelle.

Les sept représentants élus dans chaque Crous ont pour mission de défendre les droits des étudiantes et des étudiants et de proposer des améliorations concrètes, en collaboration avec les équipes du Crous. Leur rôle est central pour façonner les conditions de vie étudiante sur le territoire.

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS

Pour ces élections, 210 269 étudiantes et étudiants ont voté pour élire leurs représentants au sein des instances des Crous. Il s'agit du plus grand nombre de votants observé pour les élections au sein des Crous. Le taux de

Elections étudiantes dans les Crous : + 10 503 votants à l'issue du scrutin

Publié le 5 février 2026, Mis à jour le 25 août 2026
Catégorie(s) : Communiqué de presse, Elections, Les Crous

participation national s'élève à 8,7 %.

TAUX DE PARTICIPATION DANS LES CROUS

2016201820212024**2026**NOMBRE DE VOTANTS181€242151€81989€442199€766**210€269**TAUX DE PARTICIPATION7,5€%6,2€%4,1€%8,8€%**8,7€%**

Les taux de participation par Crous sont présentés en fin de communiqué. Les résultats, sous réserve de validation par les recteurs d'académie, seront publiés à partir du 6 février sur les sites des Crous.

« Les élections étudiantes dans les Crous sont des moments importants de nos institutions. La place accordée aux étudiants dans nos Conseils d'administration témoigne de la volonté des Crous de les impliquer pleinement dans la gouvernance, pour conduire au mieux ce service public qui leur est dédié. Je veux, ici, remercier les équipes ainsi que le ministère, les rectorats et les établissements d'enseignement supérieur qui ont permis la tenue de ces élections. »

Bénédicte Durand, présidente du Cnous

PROCHAINE ÉTAPE : L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU CNOUS

Les 31 mars et 1er avril 2026, ces élus éliront, à leur tour, les huit représentants étudiants au conseil d'administration du Cnous (Centre national des oeuvres universitaires et scolaires).

TAUX DE PARTICIPATION DANS LES CROUS

AIX-MARSEILLE-AVIGNON6,7 %AMIENS PICARDIE13,0 %ANTILLES GUYANE7,2 %BORDEAUX AQUITAINE6,7 %BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ7,7 %CLERMONT AUVERGNE12,4 %CORSE6,9 %CRÉTEIL9,9 %GRENOBLE ALPES11,5 %LA RÉUNION ? MAYOTTE11,8 %LILLE NORD-PAS-DE-CALAIS6,2 %LIMOGES8,2 %LORRAINE10,2 %LYON7,8 %MONTPELLIER ? OCCITANIE8,4 %NANTES ? PAYS DE LA LOIRE6,5 %NICE-TOULON10,1 %NORMANDIE10,1 %ORLÉANS-TOURS9,3 %PARIS8,2 %POITIERS11,8 %REIMS9,2 %RENNES BRETAGNE10,5 %STRASBOURG14,5 %TOULOUSE OCCITANIE8,5 %VERSAILLES7,0 %